

## BREVET FEDERAL D'ENCADREMENT EQUI –SOCIAL

### BFE-ES

#### Public cible / Objectifs

Ce Brevet Fédéral d'Encadrement est destiné aux enseignants qui souhaitent accueillir dans leur structure, des publics en difficulté sociale. Ce dispositif comprend des modules de formation et une certification. Il permet aux enseignants de concevoir des projets à l'attention du public en difficulté sociale en leur donnant les éléments essentiels sur la connaissance des publics et des partenaires, la conception d'un projet, la mise en œuvre des interventions et le bilan post-déroulement.

#### Prérequis

Avoir une licence fédérale en cours de validité,  
Être en possession d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres suivants :

- Diplômes d'État : BAPAAT, BPJEPS AE, BEES, DEJEPS, DESJEPS, AQA.
- Titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : BAP, AP, AAE, ATE
- CQP délivrés par la CPNE EE : CQP ASA, CQP EAE, CQP ORE

#### Certification

Brevet Fédéral d'Équitation Equi Social.

La validation de ce brevet fédéral donne lieu à la délivrance d'un diplôme fédéral et à son inscription sur la licence du pratiquant.

Règlement complet disponible en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://metiers.ffe.com/formations-continues/>

#### Modalités d'évaluation

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions/réponses.

Une attestation de suivi de formation sera délivrée en fin de formation afin de pouvoir vous inscrire à l'examen (certification), prévu au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Intervenante : Véronique SULFOURT, Experte fédérale

Durée 28 heures (4 journées de 7 heures), Horaires (indicatives) 9h-12h, 13h-17h

Dates 17 et 18 octobre 2022 ; 14 et 15 novembre 2022 Nombre de place Mini 8, Maxi 15

#### Lieu de la formation

Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes  
Maison Régionale des sports,  
68 avenue Tony Garnier, CS 21001  
69304 LYON Cedex 07

## Modalités et délais d'accès

- Inscription obligatoire en complétant le formulaire suivant : <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=109963>
- Délais d'accès : clôture des inscriptions 15 jours avant le début de la formation.
- Une convocation vous sera envoyée par mail, dès validation de votre dossier et du financement.

## Tarifs :

Frais de formation : 450 euros net de taxe (pour les 4 journées, examen non compris).

Financements possibles auprès de Fonds de la Formation Professionnelle

- Vivea pour les dirigeants et conjoints collaborateurs,
- OCAPIAT pour les salariés,
- Pôle Emploi,
- Fonds Privés,
- Autres.

Frais annexes (repas, hébergement...) : à la charge du stagiaire, nombreuses possibilités d'hébergement sur la ville de Lyon. Facilité d'accès au lieu de formation par le métro B, arrêt « Stade de Gerland le LOU ».

## Programme de formation / Modalités pédagogiques

### **Module A**

Module Général sur le public en difficulté sociale. Durée du module : 1 jour /7h. dont 1h sur les ateliers pratiques.

Aspect Théorique :

- Les différentes formes de difficultés sociales.
- Le cadre règlementaire et législatif en lien avec la difficulté sociale.

Aspect pratique : Jeu de rôle pour une meilleure approche des publics.

### **Module B**

Module Général sur l'environnement lié à la difficulté sociale. Durée du module : 1 jour /7h. Dont 1h sur les ateliers pratiques.

Aspect théorique :

- Les structures en lien avec la difficulté sociale.
- Les intervenants en lien avec la difficulté sociale.

Aspect pratique : Jeu de rôle sur la collaboration avec les intervenants spécialisés.

### **Module C**

Module spécifique Equi handi social pour la préparation de l'action. Durée du module : 1 jour /7h. dont 2h sur les ateliers pratiques.

Aspect théorique :

- Travailler en partenariat avec les structures en lien avec les publics : ASE, PJJ, etc.
- Élaborer le projet d'action.
- Préparer sa structure et sa cavalerie.

Aspect pratique : Étude de dossier concret pour définir la proposition d'action.

## **Module D**

Module spécifique Equi handi social pour la conduite de l'action. Durée du module : 1 jour /7h. dont 2h sur les ateliers pratiques.

Aspect Théorique :

- Construire sa séance en la séquençant.
- Adapter son action à la situation vécue.
- Impliquer les accompagnants.
- Évaluer son action.

Aspect pratique : Mise en situation sur une séance en lien avec les publics en difficulté sociale.

## **Contact**

[formation.ara@cre.ffe.com](mailto:formation.ara@cre.ffe.com) Tel : 06.29.96.06.06

## **Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap (PSH)**

Pour toute information, contact : [formation.ara@cre.ffe.com](mailto:formation.ara@cre.ffe.com) – 06.29.96.06.06

Délais du dépôt des dossiers : 8 mois avant le début de la formation.

### **Pour information complémentaire**

Lorsqu'un candidat à l'entrée en formation BFEES est en situation de handicap et nécessite que l'on prévoise un ou des aménagements de situations certificatives, il doit faire une demande au CF CREARA, **cette demande sera transmise à la Fédération Française d'équitation (FFE).**

La FFE statue sur cette demande : elle refuse ou accorde-le ou les aménagements demandés au regard de la sécurité du candidat, des pratiquants, des tiers et des équidés. Dans le cas où des aménagements seraient acceptés, ils seront portés sur le livret de formation et communiqués au jury lors de l'examen. La FFE peut refuser la délivrance du livret de formation si la sécurité du candidat et des tiers ne peut être garantie dans le cadre de la formation. En dehors de cette procédure, le jury ne doit accorder aucun aménagement des situations certificatives.

## **Indicateurs qualités**

- % de réussite de stagiaires
- % de satisfaction des stagiaires
- Nombre d'abandon :
- Nombre de personnes formées